

**Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale  
tenue le 26 octobre 2007 au siège social de l'Université du Québec au local 2410  
(AG-011)**

**Sont présents :**

**De la direction :**

Marcel Belleau (ARUQSS et APRÈS L'UQAM)  
Francine David (APRÈS L'UQAM)  
Gaston Dumont (ARUQAR)  
Pierre Laplante (ARUQAR)  
Denis Rivest (APRÈS L'UQAM)

**Des associations affiliées :**

**Association du personnel retraité de l'UQAM (APRÈS L'UQAM) – 3 délégués**  
Francine David, Thérèse Leduc, Denis Rivest

**Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU) – 2 délégués**  
Jeannine Laurent, Céline Lebel

**Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM) – 3 délégués**  
- Roch Meynard, Yvon Pépin

**Association des professeurs retraités de l'UQTR (APR-UQTR) – 3 délégués**  
Antoine Aubin, Paul Gagné, Ram Lakshmanan

**Association des retraités(e)s de l'ENAP (ARENAP) – 2 délégués**  
Micheline Turcotte

**Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC) – 3 délégués**  
Dianne Chrétien, Jean-Paul Paquet

**Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR) – 3 délégués**  
Gaston Dumont

**Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT) – 2 délégués**  
Thérèse Dubreuil, Huguette Massicotte

**Association des retraités de l'UQO (ARUQO) – 2 délégués**

**Association des retraités de l'UQ (ARUQSS) – 2 délégués**  
Louis Barbeau, Pierre Dionne

**Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR) – 3 délégués**  
Claude Charrette, Jacques Massé, Claude Vézina

**Association des retraités de l'INRS - invité**  
Rudolf Bertrand

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 10<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée générale [FRUQ-06g AG-010 2006 10 27]
4. Ratification des actes de la direction
5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2006-2007
  - 5.1 État des résultats
  - 5.2 Bilan
  - 5.3 Prévisions budgétaires
  - 5.4 Quote-part des associations affiliées
  - 5.5 Rapport d'examen des livres comptables
6. Propositions de la direction
  - 6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2006-2007
  - 6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2007-2008
  - 6.3 Cotisations des associations affiliées pour l'exercice 2008-2009
  - 6.4 Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice 2007-2008
7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs
  - 7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
  - 7.2 Responsable du dossier des assurances collectives
8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau
  - 8.1 Responsable du dossier des assurances collectives
  - 8.2 Responsable du dossier des régimes de retraite
  - 8.3 Représentants au CIRAC
  - 8.4 Représentants au CRAC
  - 8.5 Représentation de la FRUQ en 2007-2008
9. Rapport annuel 2006-2007
10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations
11. Organismes affinitaires
  - 12.1 Alliance des associations de retraités (AAR)
  - 12.3 Association des retraités des universités et collèges du Canada
12. Élection à la vice-présidence à la trésorerie
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

*Les participants seront reçus au siège social de l'Université du Québec vers 12 h 30 par monsieur Jean Lavoie, vice-président à l'Administration.*

## **1. Ouverture de la réunion**

Après avoir déclaré la réunion ouverte, le président souhaite la bienvenue aux participants ainsi qu'à Monsieur Magella Cantin, invité à titre de représentant de l'association des retraités de l'INRS. Il invite les participants à se présenter à tour de rôle.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution AG-011-0001

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît aux pages précédentes.

## **3. Adoption du procès-verbal du 27 octobre 2006 (AG-010) [FRUQ-06c AG-010 2006 10 27]**

Au point **7.2**, le titre devrait être *Responsable du dossier des assurances collectives* plutôt que *Responsable du dossier des régimes de retraite*.

Au point **8.1**, le titre devrait être *Responsable du dossier des assurances collectives* plutôt que *Responsable du dossier des régimes de retraite*.

Au point **13**, le troisième paragraphe devrait se lire de la façon suivante : *Sur proposition de Élise Fournier, avec l'appui de Claude Vézina, il est résolu de demander au Bureau de direction d'examiner la pertinence de continuer à participer aux organismes affinitaires.*

Résolution AG-011-0002

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Céline Lebel, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal AG-010 tel que modifié en séance.

## **4. Ratification des actes de la direction**

Résolution AG-011-0003

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Claude Vézina, il est résolu à l'unanimité de ratifier les actes posés par la direction au cours du dernier mandat écoulé.

## **5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2006-2007**

### **5.1 État des résultats [FRUQ-05a 2007 08 31]**

Le président dépose l'état des résultats et explique que les produits ont été de 6 830,00 \$ et les charges de 10 887,68 \$. Il en résulte donc un excédent des charges sur les produits de 4 057,68 \$. Le solde en caisse au 31 août 2007 est donc de 2 520,78 \$.

## **5.2 Bilan** [FRUQ-05b 2007 08 31]

Le président dépose le bilan au 31 août 2006 qui montre une encaisse de 2 520,78 \$.

Les participants notent une confusion certaine dans la présentation du *Bilan*. Il est aussi difficile de réconcilier ce *Bilan*, l'*État des résultats 2005-2006 et 2006-2007* et de l'*État des résultats prévisionnels 2007-2008*.

Résolution AG-011-0004

Sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu à l'unanimité de nommer parmi les membres de la FRUQ un vérificateur.

## **5.3 Prévisions budgétaires** [FRUQ-05c 2007 09 01]

Le président dépose l'état des résultats prévisionnels 2007-2008. Il est prévu des produits de 8 600,00 \$ et des charges de 10 282,00 \$, donc un excédent des charges sur les produits de 1 682,00 \$. Donc, le solde en caisse au 31 août 2008 devrait être de 878,78 \$.

Les participants déplorent un tel budget déficitaire. Le président prévoit obtenir une augmentation de la contribution de l'Université du Québec. Les participants souhaiteraient que les résultats 2007-2008 soient équilibrés, soit en augmentant les revenus ou en diminuant les dépenses.

## **5.4 Quote-part des associations affiliées** [FRUQ-05d 2006-2007 2007 08 31]

Le président dépose les versements de quote-part des associations affiliées, 2006-2007. Au premier versement, il y avait 788 membres et au deuxième versement, 954 membres. Les sommes versées totales ont été de 1 768 \$.

## **5.5 Rapport d'examen des livres comptables**

La vice-présidente dépose une lettre de la Caisse de la culture UQAM [FRUQ-05b 2006-2007 2007 08 31a] montrant le solde de 2 520,78 \$ du compte de la Fédération des Retraités de l'Université du Québec au 31 août 2007.

# **6. Propositions de la direction**

## **6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2006-2007**

Résolution AG-011-0005

Attendu les discussions tenues en séance ;

attendu que les états financiers de l'exercice 2006-2007 doivent être révisés ;

sur proposition de Huguette Massicotte, avec l'appui de Dianne Chrétien, il est résolu de procéder à l'adoption des états financiers de l'exercice 2006-2007 plus tard par courrier électronique.

Adopté à l'unanimité.

## **6.2 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2007-2008**

Le président dépose un projet de résolution dans le but de reconduire le soutien aux associations éloignées pour 2007-2008.

Résolution AG-011-0006

### **Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2007-2008**

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée ;

attendu la résolution AG-008-0086 par laquelle la formule a été amendée.

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Jean-Paul Paquet, il est résolu:

- a) d'affecter en 2007-2008 une somme de 960,00 \$ pour les déplacements et de 540,00 \$ pour l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux associations éloignées;
- b) d'inscrire ces montants aux prévisions budgétaires 2007-2008;
- c) de laisser ouverte la possibilité d'une aide à l'ARUQAC (et l'APRÈS L'UQAM et à l'APR-UQAM) sous la forme d'un soutien à l'hébergement si les conditions routières empêchaient ponctuellement de réaliser un aller-retour dans la même journée.

Adopté à l'unanimité.

## **6.3 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2008-2009**

Le président dépose un projet de résolution concernant la cotisation des associations affiliées pour 2008-2009.

Quelques participants rapportent que leurs membres trouvent le niveau de cotisation élevé. Pour minimiser les frais de déplacement, ils suggèrent d'utiliser au mieux les moyens de conférences téléphoniques. Il faudrait viser un budget équilibré.

Résolution AG-011-0007

**Cotisation des associations affiliées pour 2008-2009**

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par la vice-présidente à la trésorerie;

attendu la décision prise à l'assemblée générale 2003 de fixer à l'avenir la cotisation des associations affiliées une année à l'avance, afin de faciliter pour les associations l'établissement des prévisions budgétaires;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Claude Vézina, il est proposé de fixer à 4 \$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées pour l'exercice financier 2008-2009.

Le vote est demandé.

**Pour : 17**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Adopté à l'unanimité.

Le président explique qu'il est difficile de suivre le décompte du nombre de membres des associations affiliées pour la détermination de la cotisation avec deux dates de références.

Résolution AG-011-0008

**Décompte du nombre de membres des associations affiliées pour la détermination de la cotisation annuelle**

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les discussions tenues en séance;

sur proposition de Claude Vézina, avec l'appui de Céline Lebel, il est proposé de prendre en compte le nombre de membres des associations affiliées au 1<sup>er</sup> décembre pour déterminer leur cotisation annuelle et d'effectuer le paiement de la cotisation annuelle à cette date.

Le vote est demandé.

**Pour : 17**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Adopté à l'unanimité.

#### **6.4 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008**

Le président dépose un projet de résolution concernant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008.

Résolutions AG-011-0009

##### **Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008**

Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par le vice-président à la trésorerie (document FRUQ-05c 2007-2008);

attendu les discussions tenues en séance ;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008 telles que déposées.

Le vote est demandé.

**Pour : 16**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 1**

Adopté à la majorité.

Résolution AG-011-0010

##### **Nomination d'un vérificateur interne**

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Jean-Paul Paquet, il est résolu à l'unanimité de nommer Louis Barbeau comme vérificateur de la FRUQ pour l'année 2006-2007 ainsi que pour l'année 2007-2008.

Louis Barbeau accepte de procéder aux vérifications des livres de la FRUQ.

#### **7. Nomination à la responsabilité des dossiers majeurs**

##### **7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite**

Le président explique dépose un projet de résolution concernant la reconduction du responsable du dossier des régimes de retraite.

Résolution FRUQ-06e AG-011-0011

##### **Nomination du responsable du dossier des régimes de retraite**

Sur proposition de Roch Meynard, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu de confier à Marcel Belleau la charge du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

## **7.2 Responsable du dossier des régimes des assurances collectives**

Le président dépose un projet de résolution concernant la reconduction du responsable du dossier des assurances collectives.

Résolution AG-011-0012

### **Nomination du responsable du dossier des assurances collectives**

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu de confier à Pierre Laplante le poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

## **8. Rapport des responsables de dossiers et des représentants aux instances réseau**

### **8.1 Responsable du dossier des assurances collectives**

Pierre Laplante dépose son rapport écrit [document FRUQ-09c 2007 10 26] portant sur les trois aspects suivants : les demandes des retraités et de leurs associations, l'assurance vie et les réunions du CRAC.

Il a préparé une présentation pour l'Association des retraités de l'UQAR en format PowerPoint relativement aux assurances des retraités au moment de leur prise de retraite et pour les années qui suivent. Cette présentation est accessible sur le site de l'UQAR et il se rend disponible auprès des associations affiliées pour des présentations locales.

### **8.2 Responsable du dossier des régimes de retraite**

Marcel Belleau dépose son rapport écrit [document FRUQ-08c 2007 10 26] portant sur le Régime de retraite de l'Université du Québec et les régimes gouvernementaux.

Les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006 du RRUQ sont très encourageants et l'indexation a pu être versée. Un problème subsiste quant à la formulation du libellé pour l'indexation des retraites à compter de 2004 pour que ce libellé soit acceptable par la RRQ.

Les associations de retraités du public et parapublic font des représentations auprès du gouvernement pour la pleine indexation. Ils ont obtenu de siéger au Conseil d'administration de la CARRA et aux Comités de retraite.

### **8.2 Représentants au CIRAC**

Gaston Dumont dépose un rapport [FRUQ-10e 2007 10 26] faisant état des réunions qui ont eu lieu au CIRAC.

### 8.3 Représentants au CRAC

Pierre Laplante dépose un rapport [FRUQ-10c 2007 10 26] faisant état des réunions qui ont eu lieu au CRAC.

#### Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2006

La présentation des états financiers pour la période se terminant le 31 mai 2006 se résume ainsi :

	Déficit 2004-2005	Déficit cumulé
Protection		
Accident Maladie	42 700 \$	42 700 \$
Vie	450 500 \$	1 258 000 \$

#### Réunion du 11 mai 2007

Le renouvellement des polices d'assurance vie et accident est accepté. Une augmentation en accident-maladie et une baisse en Vie sont constatées. Le tableau qui suit indique les nouvelles primes au 1<sup>er</sup> juin 2007, elles seront en vigueur jusqu'au 31 mai 2008.

Accident maladie		Prime mensuelle
	Individuel	54.15 \$
	Monoparental	75.81 \$
	Couple	108.32 \$
	Familial	129.99 \$
Vie		0,2058 \$/1 000 \$ du salaire au départ

### 8.4 Représentation de la FRUQ en 2007-2008

Gaston Dumont et Denis Rivest ont examiné la pertinence de maintenir les affiliations à l'AAR (Alliance des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite du Québec), à l'ARUQ (Associations de retraités des universités québécoises) et à CURAC/ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada).

L'AAR est en processus de révision de mandat et de restructuration et l'ARUQ a été inactif depuis deux ans. Ils en concluent qu'il n'est plus pertinent de maintenir ces affiliations.

Résolution AG-011-00013

#### Représentation de la FRUQ en 2007-2008 à l'AAR (Alliance des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite du Québec)

Sur proposition de Gaston Dumont, avec l'appui de Roch Meynard, il est résolu de ne pas maintenir l'affiliation à l'AAR (Alliance des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite du Québec).

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-011-00014

**Représentation de la FRUQ en 2007-2008 à CURAC/ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada)**

Sur proposition de Roch Meynard, avec l'appui de Antoine Aubin, il est résolu de renouveler l'affiliation à CURAC/ARUCC (Associations de retraités des universités et collèges du Canada) et de nommer Gaston Dumont représentant.

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-011-00015

**Représentation de la FRUQ en 2007-2008 au CIRAC (Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives)**

Sur proposition de Ram Laksmanan, avec l'appui de Paul Gagné, il est résolu de nommer Marcel Belleau et Pierre Laplante, observateurs au CIRAC (Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives).

Adopté à l'unanimité.

Résolution AG-011-00016

**Représentation de la FRUQ en 2007-2008 au CRAC (Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec))**

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Micheline Turcotte, il est résolu de nommer Francine David, Ram Laksmanan et Pierre Laplante, représentant au CRAC (Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)).

Adopté à l'unanimité.

Voici donc les représentants de la FRUQ aux instances de concertation et auprès des organismes affinitaires :

<b>Sigle</b>	<b>Instance de concertation ou organisme affinitaire</b>	<b>Nombre de représentants</b>	<b>Représentants de la FRUQ (et statut au sein de l'organisme)</b>
CURAC/ ARUCC	Associations de retraités des universités et collèges du Canada	1	Gaston Dumont
CIRRAC	Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives	2	Marcel Belleau, observateur Pierre Laplante, observateur
CRAC	Comité réseau des assurances collectives (Université du Québec)	3	Francine David Ram Laksmanan Pierre Laplante

## **9. Rapport annuel 2006-2007**

Il sera produit au cours de l'année.

## **10. Mise à jour du dossier de concertation entre les associations**

Résolution AG-011-00017

### **Mise à jour du dossier de concertation**

Sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu de ne mettre à jour le dossier de concertation qu'aux deux ans.

Adopté à l'unanimité.

## **11. Organismes affinitaires**

### **11.1 Alliance des associations de retraités (AAR)**

Il a été décidé en 8.4 à la résolution AG-011-00013 de ne pas maintenir notre affiliation à l'Alliance des associations de retraités (AAR).

## **11.2 Association des retraités des universités et collèges du Canada**

Le président dépose un projet de résolution concernant Adhésion au regroupement Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)

Résolution AG-011-0018

### **Adhésion au regroupement Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)**

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2007-2008;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités et collèges du Canada*, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Roch Meynard, avec l'appui de Antoine Aubin, il est résolu d'adhérer au regroupement College and University Retiree Associations of Canada/Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC) pour 2007-2008 et d'autoriser la vice-présidente à la trésorerie à verser la cotisation requise de 300 \$.

## **12. Élection à la vice-présidence à la trésorerie**

Résolution AG-011-0019

### **Élection à la vice-présidence à la trésorerie**

Attendu la vacance au poste de vice-président à la trésorerie de la Fédération;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature ;

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Louis Barbeau, il est résolu d'élire Francine David à la vice-présidence à la trésorerie de la Fédération pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

## **13. Varia**

Résolution AG-011-0020

Sur proposition de Louis Barbeau, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'adresser des remerciements aux membres du Comité de direction et aux responsables des dossiers pour leur dévouement.

Adopté à l'unanimité.

#### **14. Levée de l'assemblée**

Résolution AG-011-0021

Sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Céline Lebel, il est résolu de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levé à 12h30.

**Adoption des états financiers de l'exercice 2006-2007 suite à un vote tenu par courrier électronique du 11 décembre 2007 au 21 janvier 2008**

Résolution AG-011-0022

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f ) des Statuts et règlements généraux précisant les rôle et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu la résolution adoptée le 26 octobre 2007 (Résolution AG-011-0005) par l'Assemblée générale quant à la révision des états financiers de l'exercice 2006-2007 et son adoption éventuelle par courrier électronique;

attendu la résolution adoptée le 26 octobre 2007 (Résolution AG-011-0010) par l'Assemblée générale quant à nomination d'un vérificateur pour les années 2006-2007 et 2007-2008 ;

attendu le dépôt par courrier électronique du rapport du vérificateur ;

attendu le dépôt par la vice-présidente à la trésorerie des États financiers 2006-2007 au moyen de courrier électronique ;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Francine David, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu d'adopter les états financiers pour l'exercice 2006-2007 tels que déposés.

**Pour : 13**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Le président

Le secrétaire

*Gaston Dumont*

*Denis Rivest*

Le 29 septembre 2008